



## IFP 1202 Lavaux

Canton	Communes	Surface
Vaud	Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Lutry, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin	716 ha



Rieux-en-Lavaux et le coteau viticole



IFP 1202 Lavaux



Le village d'importance nationale de Saint-Saphorin



Le Forestay et son cordon boisé



Les vignes au nord des Abbayes

## 1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Paysage exceptionnel et unique de vignobles en terrasses sur l'adret lémanique
- 1.2 L'un des plus grands vignobles d'un seul tenant de Suisse
- 1.3 Coteau raide structuré en marches d'escalier par des bancs de poudingue
- 1.4 Réseau étendu de murs et escaliers en pierre
- 1.5 Villages compacts et hameaux viticoles bien conservés et intégrés dans le vignoble
- 1.6 Refuge pour la flore et la faune thermophiles
- 1.7 Rive lacustre abritant la plus grande population de couleuvres vipérines de Suisse

## 2 Description

### 2.1 Caractère du paysage

Paysage exceptionnel et unique de vignobles en terrasses, Lavaux a été en grande partie façonné par l'homme dès le Moyen Âge.

Ce coteau très raide résulte d'un long processus de façonnement viticole. Dominé par les terrasses, il s'étend sur une bande d'une largeur de 500 m en moyenne entre le Léman, à 373 m d'altitude, et Les Curnilles, à 650 m d'altitude. Avec ses 10 000 terrasses de vignes dominant le Léman, Lavaux est l'un des plus grands vignobles d'un seul tenant de Suisse. Les milieux naturels se limitent aux falaises, affleurements rocheux, broussailles, prairies maigres et à quelques bandes de forêts.

Les nombreux murs, escaliers et chemins participent à l'équilibre visuel et structurel du site. L'unité de style et de matière de ces constructions, réalisées avec des pierres d'origine locale, donne une grande cohésion paysagère au vignoble. Le coteau est structuré par plus de 400 km de murs et murets de pierres sèches, l'un des principaux éléments de ce paysage, aussi bien parallèlement que perpendiculairement à la pente, en combinaison avec les falaises de poudingue. Les chemins, les escaliers et les terrasses plantées de rangées de vignes soulignent la géométrie du site et contribuent à la formation de ce paysage anthropisé, unique par sa qualité et son étendue.

La nature participe également à la structure géométrique du paysage, avec ses falaises de poudingue surmontées de minces bandes arborisées et quelques ruisseaux boisés qui découpent perpendiculairement le coteau.

Les villages et les hameaux viticoles, étagés sur le coteau et installés au cœur des vignes sur de légères ruptures de pente, ont conservé leur aspect traditionnel, compact, en harmonie avec la vocation du site.

Exposé plein sud, Lavaux doit une part importante de son caractère à son rapport vertigineux avec le lac. Le vignoble offre une vue incomparable sur l'ensemble du Léman, les Préalpes et les Alpes.

### 2.2 Géologie et géomorphologie

Lavaux est un puissant coteau dominant le bassin lémanique, taillé dans les différentes formations de la molasse subalpine d'eau douce de l'Oligocène. Ces roches molassiques tertiaires sont constituées de matériaux divers – galets, sables et argiles – arrachés aux Alpes par de forts cours d'eau et successivement sédimentés, dans un environnement marin et continental, en bancs de marnes, de grès argileux, de conglomérats et de molasse gréseuse. En raison de l'érosion rapide des Alpes, ces terrains sédimentaires ont atteint une épaisseur de plusieurs centaines de mètres. La formation même des Alpes a aussi joué un rôle dans le déplacement et la déformation des différentes couches sédimentaires.

La morphologie du coteau de Lavaux est née du travail du glacier du Rhône qui a recouvert épisodiquement toute la région durant le Quaternaire. L'alternance de différents bancs plus ou moins résistants à l'érosion glaciaire a créé un relief en marches d'escalier et a structuré le paysage. Ce relief

structural, peu visible à l'ouest du fait de la dominance de bancs de grès très tendres, est particulièrement bien marqué à l'est de Chexbres, où affleurent les poudingues du Mont Pèlerin, bancs compacts de conglomérats qui ont résisté aux différentes forces érosives et qui peuvent former des parois imposantes. Dans les poudingues, à la hauteur de Rivaz, le gisement fossilifère du Moulin-Monod a livré nombreuses feuilles fossiles de l'Oligocène (géotope).

Dans les zones où le relief s'adoucit, la molasse est souvent recouverte par des dépôts morainiques. Ces derniers, du fait de la présence d'eaux souterraines, génèrent des glissements de terrain. Ces processus gravitaires, qui caractérisent davantage la partie ouest de Lavaux, sont particulièrement visibles près du village d'Épesses, où un vaste banc de molasse a glissé vers le bas, à l'est du village, nécessitant d'importants travaux de stabilisation. Au pied du coteau du Dézaley et jusqu'à Saint-Saphorin, de gros blocs de conglomérats jonchent la rive du lac, témoins spectaculaires de l'érosion des bancs de poudingue situés sur le haut du coteau.

Lavaux est traversé par plusieurs cours d'eau qui se déversent dans le Léman selon un régime torrentiel: la Lutrive, qui délimite la zone à l'ouest, la Salenche, sur le versant au-dessus de Saint-Saphorin, et le Forestay, qui a créé une brèche dans le versant à la hauteur du village de Chexbres. En franchissant les bancs de poudingue, ces cours d'eau forment des chutes, la plus connue étant celle du Forestay, à l'ouest de Rivaz. La forte pente du coteau a aussi favorisé la naissance de plusieurs ruisseaux au caractère torrentiel, pour la plupart canalisés. Ces ruisseaux – à l'instar du Rio d'Enfer à la hauteur d'Épesses – ont façonné le versant en vallons profonds, souvent bordés d'escarpements rocheux.

### 2.3 Milieux naturels

Lavaux est un territoire diversifié recelant d'importantes valeurs biologiques, bien que l'expansion et l'intensification du vignoble au cours des siècles aient considérablement réduit les milieux naturels d'origine.

Dominé par le vignoble, le versant est également caractérisé par des falaises et des affleurements rocheux généralement accompagnés de cordons boisés naturels à leur sommet et de broussailles dans les anfractuosités non colmatées. La chênaie à coronille (*Coronillo-Quercetum*), colonisant le secteur sous le Signal, abrite le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), un coléoptère qui apprécie les forêts feuillues riches en bois mort. Les vires de molasse sont colonisées par quelques petites surfaces de pinède à molinie (*Molinio-Pinetum*). Ces deux forêts, dernières reliques de la végétation originelle de Lavaux, sont très rares.

Grâce au lac, à son exposition favorisant l'ensoleillement et à son orientation atténuant la bise, Lavaux bénéficie d'un climat sec particulièrement doux, favorable à de nombreuses espèces thermophiles. À Épesses et à Chexbres, des prairies sèches – dont certaines sont d'importance nationale – abritent des pelouses mi-sèches médio-européennes (*Mesobromion*). Ces milieux thermophiles sont particulièrement riches en espèces spécialisées, comme le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*), un oiseau qui colonise les milieux ouverts et les lisières sèches et ensoleillées.

Les murs de pierres et les falaises, dont la végétation est proche de celle des dalles calcaires de basse altitude (*Alyso-Sedion*), offrent un abri sec et chaud à de nombreuses espèces végétales et animales. Plusieurs espèces de reptiles en profitent, comme la Vipère aspic (*Vipera aspis*), une espèce au bord de l'extinction. Dans les vignes de Lavaux se développe une flore rudérale typique, notamment le Souci des champs (*Calendula arvensis*), une espèce en danger.

Les nombreux cours d'eau de ce versant – généralement à faible débit mais au caractère parfois torrentiel – constituent, avec leurs cordons boisés, des bandes transversales vertes perpendiculaires aux courbes de niveau. Le rivage lacustre entre Épesses et Corseaux, protégé des vagues et, par endroits, peu accessible, abrite la plus grande population de Suisse de Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), un serpent aquatique au bord de l'extinction.

## 2.4 Paysage historico-culturel

Le vignoble en terrasses de Lavaux est un paysage qui montre de manière très visible son évolution et son développement sur près de mille ans à travers un paysage et des bâtiments bien préservés, ainsi que la continuité et l'évolution de traditions culturelles anciennes spécifiques à sa localisation. Bien que cette région ait été colonisée par l'homme dès le néolithique, puis à l'époque romaine – où la vigne était vraisemblablement déjà cultivée –, ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle que l'implantation de la vigne en Lavaux, stimulée par des donations à des ordres monastiques, a commencé à façonner le paysage tel qu'on le connaît maintenant. C'est à partir de cette époque que, pour retenir la terre, a débuté l'élévation des terrasses du vignoble et l'aménagement des petits parchets traditionnels qui structurent le paysage.

La présence des moines a favorisé le défrichement des forêts originelles et le terrassement progressif, mais irrégulier dans le temps, du coteau. Si de nombreuses parcelles ont été terrassées très tôt, d'autres – comme le Clos-des-Abbeyes et le Clos-des-Moines – sont restées sans terrasses jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le paysage actuel, les murs et murets définissent plusieurs milliers de terrasses dans ce qui est considéré comme un paysage de vignoble unique. Depuis 2007, le vignoble en terrasses de Lavaux est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité.

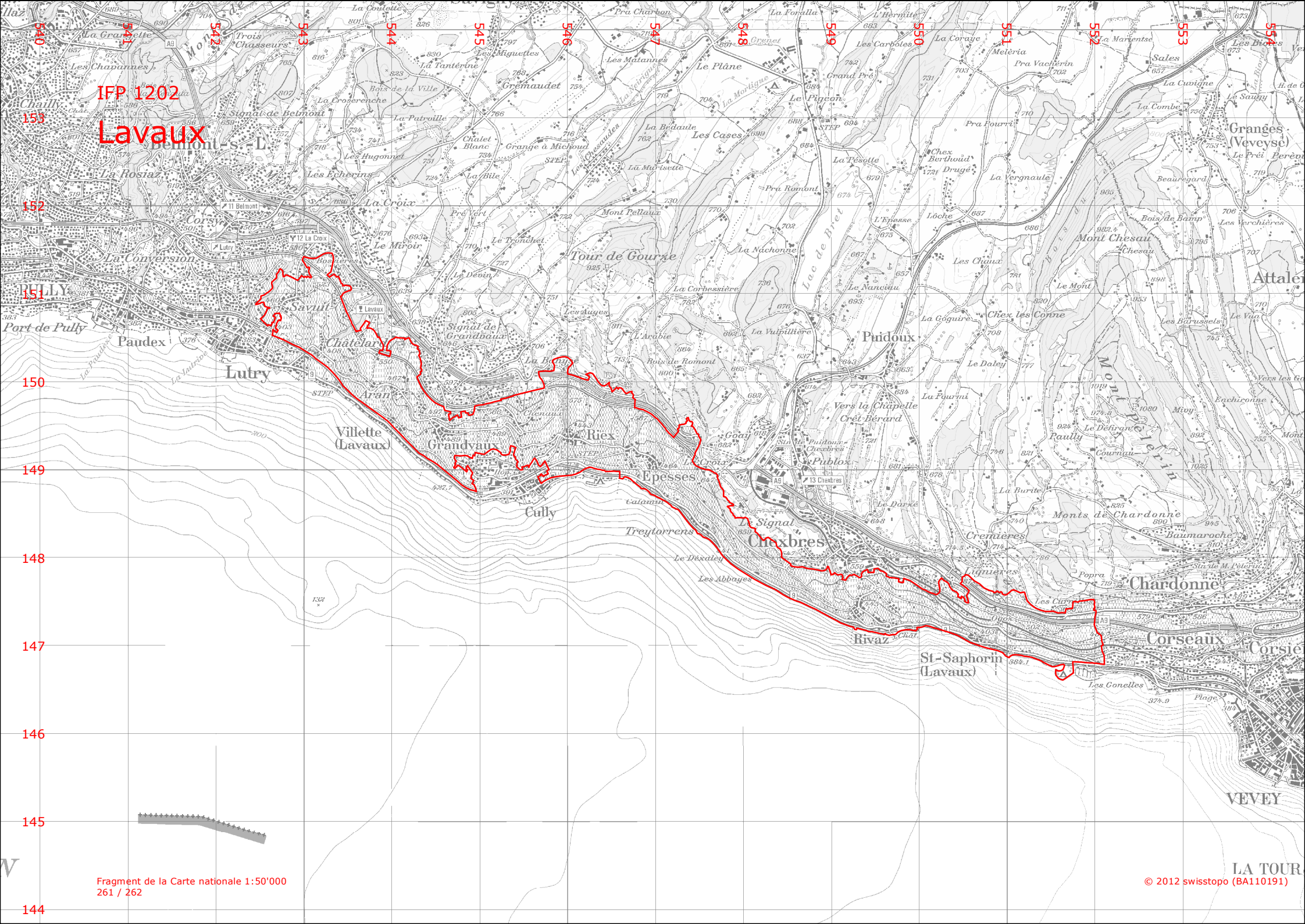
Situés sur l'itinéraire le plus rapide entre l'Italie et le nord des Alpes, les villages de Lavaux étaient raccordés à un réseau routier. Une borne milliaire romaine, enchâssée dans l'église de Saint-Saphorin, témoigne de l'ancienneté de ce parcours qui faisait partie de la Via Francigena menant de Canterbury à Rome. Entre Lausanne et Vevey, la route longeant le lac constitue une voie de communication historique d'importance nationale qui, entre murs de soutènement et escaliers de pierre, serpente en Lavaux. Outre cet itinéraire principal, de nombreux cheminements raides et anciens, généralement encadrés de murs de pierres, sillonnent Lavaux pour relier les villages et les parchets de vignes, les pâturages de l'arrière-pays ou encore les moulins autrefois installés au bord des différents cours d'eau.

Exemple exceptionnel témoignant de siècles d'interaction entre la population et son environnement d'une nature très spécifique, Lavaux est actuellement caractérisé par des villages et des hameaux viticoles qui ont conservé leur aspect traditionnel compact. La totalité des villages de Lavaux ainsi que les hameaux de Châtelard, de Treytorrens et de Savuit constituent, en raison de leurs qualités historiques, architecturales, patrimoniales et spatiales, des sites construits d'importance nationale. L'habitat des villages, fortement densifié, compact et sillonné d'étroites ruelles, a permis de préserver l'espace en faveur de la surface viticole. Constituées de bâtiments hauts et étroits qui s'apparentent à ceux des petites villes, les maisons vigneronnes de ces villages sont généralement bien conservées. Ces maisons, les bâtisses des grands domaines, ainsi que les capites servant à ranger les outils dans le vignoble constituent, en Lavaux, les témoins architecturaux des activités liées à la vigne.

Les tours et les châteaux, en particulier la Tour de Marsens accrochée à la pente ou, au contraire, le château de Glérolle solidement installé au bord du lac, rappellent l'importance du site à l'époque médiévale.

### 3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage de vignoble en terrasses.
- 3.2 Conserver l'étendue, la continuité, la qualité et la structure du vignoble.
- 3.3 Conserver les structures géologiques et les formations géomorphologiques.
- 3.4 Conserver les bancs rocheux de grès et de poudingue en tant qu'éléments caractéristiques du paysage et habitats naturels privilégiés.
- 3.5 Conserver les murs des terrasses et les escaliers en pierre traditionnelle comme refuges pour les reptiles et d'autres espèces thermophiles.
- 3.6 Conserver la qualité et l'étendue des différents milieux naturels secs.
- 3.7 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains des cours d'eau.
- 3.8 Conserver la dynamique fluviale des cours d'eau.
- 3.9 Conserver les rives lacustres naturelles.
- 3.10 Conserver la qualité et l'étendue des cordons et petits massifs boisés naturels.
- 3.11 Conserver une utilisation viticole adaptée au contexte local.
- 3.12 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques tels que les murs de pierres sèches, les escaliers en pierre et les ruelles étroites.
- 3.13 Conserver la forme compacte des villages ainsi que leur intégration dans le vignoble.
- 3.14 Conserver les hameaux et les éléments individuels traditionnels de valeur dans leur substance originale et dans leur environnement.
- 3.15 Conserver le réseau de chemins historiques.



IFP 1202  
**Lavaux**